

Déclaration UNSA Education Languedoc Roussillon

CAEN Académie de Montpellier

Vendredi 29 juin 2012



Le Ministre de l'Éducation Nationale et le gouvernement ont décidé d'ériger au rang de priorité nationale, la situation de l'enseignement du premier degré. Nous l'avons systématiquement dénoncé antérieurement, l'effort consenti par la Nation française pour l'école primaire au cours de la dernière législature, situe la France parmi les derniers au sein des pays de l'OCDE.

La création de 1000 postes d'enseignant pour restaurer partiellement les conditions de la mise en œuvre de la rentrée 2012 est une chose qui va dans le bon sens, après des années de destruction d'emplois enseignants.

Pour autant la dotation relativement faible accordée à l'académie de Montpellier nous surprend et nous déçoit.

En deux rentrées, notre académie aura accueilli 3323 de plus dans le premier degré, alors qu'elle aura perdu dans le même temps 238 emplois d'enseignants.

Les clés de répartitions des moyens exceptionnels alloués pour accompagner la prochaine rentrée s'appuient sur les taux d'encadrement et l'évolution démographique, sur les difficultés scolaires et sociales, sur la prise en compte de la ruralité.

Monsieur le Recteur, alors que vous pointiez dans le contrat d'objectif signé avec le précédent ministre, la difficulté sociale comme caractéristique de l'académie, alors que les résultats au baccalauréat situent notre académie parmi celles qui sont le plus durement ancrées dans la difficulté scolaire, alors que nombre de nos territoires sont marqués par la ruralité et l'isolement, comment ne pas s'étonner lorsque l'on découvre que l'académie de Montpellier arrive seulement au 11^e rang des dotations supplémentaires.

L'attribution de 35 postes supplémentaires ne nous semble pas à même de corriger, même à la marge, les difficultés que nos écoles et nos collègues vont avoir à affronter dès le début septembre.

L'UNSA Education Languedoc Roussillon souhaite vivement que notre académie soit traitée plus équitablement lors de la répartition « prochaine » des emplois supplémentaires de professeurs de lycée et collège et de conseillers principaux d'éducation.

L'UNSA Education ne manquera pas d'alerter très rapidement les parlementaires et les présidents des exécutifs régional et départementaux d'un traitement à nos yeux inéquitable.

Au regard des difficultés auxquelles elle est confrontée, au regard du caractère d'urgence des problèmes que rencontrent les enseignants de notre région depuis trop longtemps, nous le disons clairement, l'école publique en Languedoc-Roussillon mérite mieux que 35 postes.

L'UNSA Education, organisation responsable, réclame dès aujourd'hui que la dotation exceptionnelle soit abondée d'au moins 15 postes pour faire face aux difficultés les plus criantes.